

**Les thanatologues** demandent à Québec des balises contre l'indécence *Page A 3*

**Richard Bergeron** a été poussé vers la sortie au sein de Projet Montréal *Page A 5*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. CV N° 261

LE DEVOIR, LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

DES MANIFESTANTS PAR MILLIERS POUR SOUTENIR RADIO-CANADA



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

**Pancarte en main, autocollant au visage**, cette jeune femme proteste contre les compressions effectuées à la Société Radio-Canada. Ils étaient plusieurs milliers à Montréal et ailleurs au pays à prendre la rue, dimanche, afin de dénoncer les coupes successives touchant le radiotélédiffuseur public, son personnel et sa programmation et pour réclamer la démission du p.-d.g. de la SRC, Hubert T. Lacroix. *Page A 4*

FUITE D'UN PIPELINE AUX ÎLES DE LA MADELEINE

## « Un signal d'alarme »

Après deux mois, Hydro-Québec ne sait toujours pas quand les 100 000 litres de mazout seront récupérés

ALEXANDRE SHIELDS

Deux mois après le déversement de mazout provoqué par une fuite dans un pipeline d'Hydro-Québec aux îles de la Madeleine, on ne sait toujours pas quand le nettoyage sera terminé. Mais surtout, cet incident doit servir d'avertissement sur les conséquences qu'aurait toute catastrophe pétrolière dans le golfe, affirme le maire de la municipalité, Jonathan Lapierre.

Le 11 septembre dernier, un pipeline servant à alimenter la centrale thermique des Îles a laissé fuir plus de 100 000 litres de mazout dans le secteur du port de Cap-aux-Meules. Ce déversement a contaminé le sol, mais aussi une partie du port de pêche.

Deux mois plus tard, l'heure est toujours aux travaux de décontamination, fait valoir Hydro-Québec. Selon les données fournies par la société d'État, quelque 33 000 litres de liquides chargés d'hydrocarbures auraient jusqu'ici été récupérés. « *A cela s'ajoutent la terre contaminée et les matériaux absorbants, mais nous ne pouvons confirmer leurs concentrations exactes d'hydrocarbures* », indique la

VOIR PAGE A 8 : PIPELINE

POINT CHAUD

## Hymne aux féministes

L'historienne française Florence Montreynaud arrive au Québec en pleine vague de dénonciations de la culture sexiste

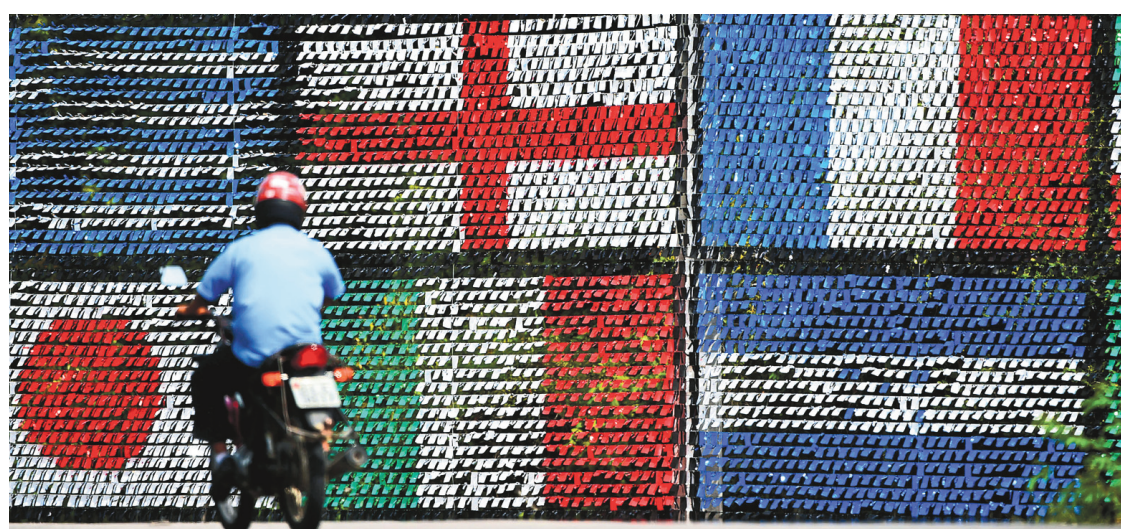
Chaque matin, elle se lève pour changer ce monde machiste. L'écrivaine Florence Montreynaud vient ajouter sa parole enjouée et humaniste au concert de ses consœurs féministes québécoises à l'occasion du lancement de son dernier livre. *Le Devoir* l'a rencontrée en pleine tourmente engendrée par le mouvement #AgressionNonDenoncée.

MARIE-PIER FRAPPIER

Quand on aborde avec cette femme de 66 ans la vague de dénonciations qui a débuté il y a trois semaines au Canada, elle fait tout de suite des rapprochements avec le Tumblr « *Je connais un violeur* », qui a débuté en France en août 2013, et qui fonctionne selon les mêmes principes. Pour elle, ce mouvement illustre un des progrès apportés par le féminisme, celui d'apprendre à s'exprimer, à dénoncer et à dire non. À ceux qui parleraient de la guerre des femmes, elle insiste pour dire que ce sont les machistes « *qui ont déclenché cette guerre et que les femmes ne font que se défendre!* ».

Lors de son passage en 2002, Florence Montreynaud soutenait dans nos pages que le Québec était ce qu'il y a de plus proche du paradis féministe. Le pense-t-elle toujours? « *Oui, je reprends et j'ajoute la Suède. Mais je précise qu'il s'agit de plus proches paradis... Pour une Française! Car le fémi-*

VOIR PAGE A 8 : MONTREYNAUD



PATRICK STOLLARZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Un mur constitué de drapeaux nationaux lors de la Coupe du monde de soccer 2014 au Brésil.

## Vers une « babélisation » des univers numériques

FABIEN DEGLISE

Les clairs ont été sortis pour l'occasion: il y a quelques jours, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), grand régulateur d'Internet dans le monde, s'est réjoui, en marge d'une conférence internationale sur le réseau des réseaux à Busan, en Corée du Sud, de

la progression fulgurante des noms de domaine internationaux (IDN), permettant désormais dans les univers numériques l'usage de caractères typographiques sortant des normes anglo-saxonnes.

Les chiffres confirment la mutation: depuis décembre 2013, 6 millions de ces noms de domaine à la graphie atypique ont pu faire leur apparition en

VOIR PAGE A 8 : UNIVERS

CHEFFERIE DU PQ

## Péladeau prépare un « blitz »

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Peu importe le moment où il se lancera dans la course au leadership du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau le fera en cherchant à en faire une démonstration de force. Selon différentes sources proches du député de Saint-Jérôme, celui-ci entend amasser en à peine cinq jours les milliers de signatures qui officialiseront sa candidature.

D'après des membres du clan Péladeau contactés par *Le Devoir* dimanche, le député lancera sa campagne d'ici une dizaine de jours, au maximum. Différentes dates circulent (Radio-Canada évoquait le 23 novembre récemment, d'autres parlent du 20 novembre), « *mais il n'y a rien d'arrêté* », dit-on.

Ce qui l'est toutefois, c'est que Pierre Karl Péladeau veut envoyer aux autres candidats un message bien clair: celui qu'une « *grosse machine* » est derrière lui. Ainsi, M. Péladeau « *cherchera à amasser le maximum de signatures*

VOIR PAGE A 8 : PÉLADEAU

AUJOURD'HUI

**Culture** · L'équipe du *Devoir* récolte quatre prix au congrès de la FPJQ *Page B 8*



**Les sports** · Les **Alouettes** battent les Lions et accèdent à la finale de l'Est de la LCF. *Page B 4*



Avis légaux..... B 4  
Décès..... B 6  
Météo..... B 5  
Mots croisés..... B 5  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 2

## ACTUALITÉS

Les coupes  
contre la menace  
des taux d'intérêtCouillard rappelle l'importance  
de l'équilibre budgétaireALEXANDRE ROBILLARD  
à Québec

Les efforts pour rétablir l'équilibre budgétaire serviront à maintenir les conditions d'emprunt de l'État québécois, a déclaré dimanche le premier ministre Philippe Couillard.

Dans un discours devant des militants, M. Couillard a expliqué que le Québec emprunte actuellement 15 milliards par année, tandis que la dette du Québec coûte annuellement 10 milliards en intérêts. « Si on veut continuer à avoir des taux d'intérêt qu'on est capables de payer, il faut continuer à inspirer la confiance, a-t-il dit. La confiance entre nous, au Québec, et la confiance de ceux qui veulent nous prêter de l'argent ou investir ici. »

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, doit présenter, début décembre, une mise à jour économique qui pourrait contenir des mesures fiscales et des hausses de taxe destinées à atteindre l'équilibre budgétaire durant l'exercice 2015-2016.

Après avoir pris la parole, dimanche, lors d'un brunch organisé par les associations libérales de la région de Québec, M. Couillard a tempéré la perception des efforts qui seront nécessaires. « Ce qu'on fait actuellement au Québec, ça n'a rien à voir avec l'austérité qu'il y a eu en Europe, a-t-il dit aux journalistes. On a des dépenses publiques qui continuent d'augmenter, on a des dépenses en infrastructures qui sont importantes, on a 11 milliards cette année. L'économie du Québec, elle croît lentement, mais elle croît, alors il faut faire la part des choses, mais il faut absolument équilibrer notre budget, ça, c'est incontournable. »

Alors que la modulation des tarifs des services de garde fait partie des scénarios envisagés, M. Couillard n'a donné aucun aperçu de ce qui pourrait être contenu dans la mise à jour.

M. Couillard a affirmé que tout le monde doit apporter sa contribution pour rétablir l'équilibre budgétaire. « On a chacun notre part à faire, dans nos familles, et pour le Québec, et c'est comme ça que ça va arriver, lorsque chacun va mettre l'épaule à la roue », a-t-il dit.

La Presse canadienne

AUSTÉRITÉ

## Les organismes d'aide appellent à l'aide

GUILLAUME  
BOURGAULT-CÔTÉ

Une minute de fermeture par million manquant : voilà la symbolique du geste que feront ce lundi des centaines d'organismes communautaires au Québec. En fermant leurs portes quelques heures, ils veulent dénoncer le « démantèlement des services publics » et l'effritement du filet social dont ils tiennent les cordages.

Pendant 225 minutes au cours de la journée, des organismes d'aide de toutes sortes — soupe populaire, aide aux démunis, ressources en santé mentale, hébergement pour femmes victimes de violence, service d'aide aux jeunes, aux immigrants ou aux familles — fermeront donc leurs portes, le temps d'exprimer un ras-le-bol généralisé.

La durée de fermeture rappelle une demande que les organismes communautaires en santé et services sociaux font en vain depuis deux ans : une augmentation de 225 millions du financement du programme de soutien aux organismes communautaires.

Selon les calculs du milieu, ce programme géré par le ministère de la Santé et des Services sociaux finance à hauteur d'environ 384 millions les activités des organismes locaux, régionaux et nationaux. Or, les besoins financiers réels des quelque 3000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) seraient de 609 millions.

En octobre 2013, le gouvernement du Parti québécois avait promis d'allouer 120 millions supplémentaires aux OCASSS dans le cadre de son Plan de solidarité durable, mais le budget Marceau qui a suivi ne contenait aucune trace de cet engagement. « C'était un premier petit pas dans la bonne direction », dit Mercédez Roberge, co-porte-parole de la campagne Je



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Des centaines d'organismes communautaires fermeront leurs portes lundi pendant 225 minutes, pour dénoncer leur sous-financement et les politiques d'austérité de Québec. Depuis quelques jours, des responsables et des bénéficiaires d'organismes touchés font la promotion de la campagne par des photos mises en ligne sur Facebook.

soutiens le communautaire. Mais ça n'a jamais été attaché nulle part, et le gouvernement Couillard n'a pas voulu en tenir compte. »

Cercle vicieux

Le sous-financement des organismes commence à peser lourdement, dit Sébastien Rivard, autre co-porte-parole de la campagne. « Il y a une accumulation de pressions qui font que les services publics se détériorent, dit-il. Ces coupes ont aussi un impact sur le filet social, et les organismes n'arrivent plus à offrir des services pourtant absolument essentiels. »

M. Rivard fait valoir que le budget octroyé par le ministère représente moins de la moitié du budget de fonctionnement des organismes (47%, selon les données du regroupement). « On trouve le reste par le financement fédéral — qui rétrécit aussi — ou par le sociofinancement, qui est très difficile », dans le contexte économique actuel.

Mercédez Roberge soutient que les organismes qui fermeront lundi le font « en désespoir de cause, certainement pas de gaieté de cœur. Ce n'est pas facile pour ces groupes de fermer leurs portes, même si ce n'est que pour quelques heures. Le sentiment de res-

ponsabilité est très fort. Mais ils le font parce que tout le monde est à bout. »

L'action « 225 minutes pour 225 millions/Fermés pour cause d'austérité » doit se dérouler dans plusieurs villes. Selon Sébastien Rivard, jusqu'à un million d'organismes pourraient y participer. À Montréal, une manifestation est prévue en début d'après-midi : ailleurs, des protestataires formeront des « files d'attente symboliques » devant des CLSC, alors que d'autres iront se faire entendre devant des bureaux de députés libéraux.

Le Devoir

VIDÉOTRON  
MOBILE  
RÉSEAU LTEVOUS OFFRE LE DEVOIR  
SUR TABLETTE GRATUITEMENT  
JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE.MUSÉE DE LA  
CIVILISATION  
Québec

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Tribut à Jacques Bertrand

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Pour moi, la radio c'était lui. Je dois beaucoup à Jacques Bertrand. Des douze années qu'aura duré la mythique émission *Macadam tribus*, j'y aurai été présent onze saisons comme chroniqueur, sans parler des collaborations occasionnelles à d'autres projets portés par son humour pince-sans-rire et délicieusement distancé. Je me suis toujours étonné qu'on me paye en plus pour être à ses côtés.

En moins d'un an, j'ai vu Jacques Bertrand mourir deux fois. Une première fois lorsque la direction de Radio-Canada s'est résignée à lui montrer la porte. Puis une seconde, la semaine dernière, lorsqu'un mot laconique de ses deux filles m'a confirmé son décès inattendu. Je n'en ai pas dormi de la nuit, me faisant difficilement à l'idée que désormais la résurrection des micros qu'il faisait vivre de sa parole unique ne serait même plus envisageable.

En juin, pour expliquer son départ forcé à ses auditeurs, il avait enregistré, fidèle à son style, un court message sibyllin. « Pour expliquer ma longue absence, disons que j'ai été terrassé par un vilain virus. [...] J'ai tenté de le combattre à l'aide d'un barrage impressionnant de médicaments. Ça n'a pas fonctionné. Alors, j'ai tenté une autre approche: ennuyer le virus en regardant des heures de télévision plate, ce qui n'est pas difficile à trouver, soit dit en passant. Sauf que ça n'a pas fonctionné non plus et que c'est plutôt moi que ça a terrassé. [...] Alors que j'étais prêt à mon retour au travail, on m'a appris que je prenais ma retraite. Je n'étais pas au courant, mais voici que c'est chose faite. [...] Je travaille sur un seul projet pour l'instant, soit mon autobiographie dont j'ai seulement le titre: Bon ben, fait que. [...] J'espère vous reparler un jour, mais il semble que ce ne soit pas possible pour l'instant. »

En privé, comme plusieurs, il contenait difficilement sa rage à l'égard de la direction de sa station. Il lui semblait que, ballotté d'une émission à l'autre, son destin était injustement soumis aux volontés confuses d'une suite d'usurpateurs d'un projet collectif de plus en plus défiguré. Les émissions, les siennes comme celles de ses camarades, il les considérait comme des arbres qu'on abat sans raison. À vrai dire, tout semblait lui peser de plus en plus. Il s'isolait, se laissait désirer, sans plus se manifester avec le même élan qu'auparavant.

Il s'était laissé couler petit à petit dans quelques-uns des nombreux trous noirs qui bordent nos existences fragiles. Lumineux comme pas un, ce monument des ondes avait fini par considérer sa solitude pour la seule oasis digne de recevoir ses confidences. Il éprouvait si fort le sentiment qu'on s'employait à lui scier les jambes que cela le clouait au sol. Personne apparemment ne savait le remettre sur pied.

Mon fils m'accompagnait parfois jusqu'au studio de l'émission. Installé en régie, devant la fenêtre qui donne vue sur les invités et l'animateur, fiston riait ou devenait grave, selon les propos du moment. C'était il y a longtemps déjà. Devenu grand, il en parle encore, à cause d'une vérité qui m'apparaît indéniable: la voix de Jacques Bertrand savait faire grandir quiconque. Elle incarnait non seulement une nouvelle façon d'envisager la radio, mais surtout un espace ouvert au nom de l'intelligence.

Qui d'autre que Jacques Bertrand pouvait parler pendant quinze minutes d'un journal d'Indonésie ou du Mali qui n'existaient même pas, mais qui offrait néanmoins des portraits si exacts du monde que cela en mystifiait certains auditeurs? *Macadam tribus* était un vaste laboratoire ouvert aux jeunes. À quelle autre enseignante aurait-on pu entendre des reportages à la fois fantaisistes et informés tel celui qu'avait consacré Catherine Pépin à un élève de vers de terre? Ou donc Philippe Lagüe aurait-il pu devenir un maître de la caricature sonore?

Cette émission phare avait fini par être une pépinière unique pour nombre de nouvelles voix avant d'être passée à la moulinette, selon le principe ridicule qu'une nouveauté doit chasser l'autre, peu importe laquelle.

Je reviens à Jacques Bertrand. J'insiste sur le fait qu'il n'était pas seulement drôle et moqueur. Il était surtout brillant. Incroyablement brillant et vif. À la radio, à ce jour, je n'ai connu personne de comparable. On dira que je pousse un peu fort le trait à l'occasion de son décès. Non. Je demeure ici dans l'exacte mesure de la vérité. Ceux qui l'ont connu comme moi vous le diront.

En 2009, même si j'y étais convié, je n'avais pas assisté à la dernière émission de *Macadam tribus*. Je n'ai jamais aimé ces enterrements que l'on s'efforce de maquiller avec un air de fête. Je m'étais donc contenté de passer saluer la veille ou l'avant-veille, je ne sais plus, afin d'exprimer ma tristesse.

En somme, cela fait plusieurs fois que j'assiste à des enterrements de Jacques Bertrand. Mais à 61 ans, le voilà parti pour vrai. Il va me manquer plus que jamais, tout comme il manque déjà à son vaste public.

Je pleure aujourd'hui en Jacques Bertrand l'incarnation d'une audace dont était capable la radio de nos impôts. Je pleure ce maître du grand hôtel de nos ondes. Je pleure son agonie tragique, triste reflet de celle du réseau public, celui qu'il aimait et sans lequel, je le crois sincèrement, il n'aurait pu de toute façon vivre encore bien longtemps.

jfn@ledevoir.com

POURSUITE DE GASTEM

## Québec laisse Ristigouche se défendre seule

ALEXANDRE SHIELDS

Malgré les demandes répétées de Ristigouche au gouvernement Couillard, Québec n'entend pas venir en aide à la municipalité poursuivie pour 1,5 million de dollars par la compagnie pétrolière Gastem en raison de l'adoption d'un règlement sur la protection de l'eau potable.

Dans une lettre envoyée à la petite municipalité gaspésienne le 31 octobre dernier, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, confirme que le gouvernement a pris acte des demandes d'aide répétées de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

« J'ai analysé avec attention les arguments contenus dans votre correspondance et, bien que je comprenne la situation dans laquelle votre municipalité se trouve, vos arguments ne me permettent pas de justifier une intervention du gouvernement dans cette cause, affirme le ministre Moreau. Je vous rappelle que, par souci d'équité et dans un esprit de neutralité, le gouvernement n'intervient pas dans une cause qui fait l'objet de procédures judiciaires. »

Le gouvernement Couillard soutient aussi qu'« à défaut d'entente hors cour, il est du ressort des tribunaux de disposer du litige » qui oppose Ristigouche à Gastem.

Pétrole contre eau

La compagnie pétrolière — dont l'action valait 2 ¢ à la fermeture de la Bourse de Toronto vendredi — a intenté une poursuite contre Ristigouche-Partie-Sud-Est en août 2013, en raison de l'adoption d'un règlement sur la protection de l'eau potable. Ce règlement a eu pour effet de bloquer les projets d'exploration de l'entreprise.

Selon le libellé de la requête déposée en Cour supérieure, la municipalité « a outrepassé ses pouvoirs en créant de toutes pièces une nuisance par la prohibition d'une activité d'exploration ne présentant aucun inconvénient sérieux et n'étant aucunement susceptible de porter atteinte de quelque manière que ce soit à la santé publique ou au bien-être de la communauté ».

L'entreprise, présidée par l'ancien ministre libéral Raymond Savoie, réclame donc 1,5 million de dollars en guise de remboursement des

investissements qu'elle dit avoir effectués en vue d'un projet de forage. Elle ne souhaite toutefois pas poursuivre les travaux dans ce secteur. Elle a même cédé ses permis d'exploration à l'entreprise Pétrolia.

Pour Ristigouche-Partie-Sud-Est, la somme réclamée est tout simplement démesurée. Le budget total de la municipalité pour 2014 se chiffre à 275 000\$. D'ailleurs, Québec solidaire a envoyé, le 29 septembre, une lettre à tous les députés de l'Assemblée nationale pour leur demander de faire un don pour la défense de Ristigouche. Aucun n'a répondu à l'appel, à part les trois députés solidaires.

Quelque 70 municipalités québécoises ont adopté un règlement dit « de Saint-Bonaventure ». Plusieurs d'entre elles se situent dans la vallée du Saint-Laurent et ont donc agi de la sorte pour bloquer la voie à l'exploration et à l'exploitation du gaz de schiste. Ces règles municipales sont désormais remplacées par le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection préparé par le gouvernement de Philippe Couillard.

Le Devoir



Des rites funéraires de plus en plus éclatés posent des questions éthiques. Ci-dessus, le cadavre du boxeur Christopher Rivera a été exposé debout dans un ring, à Porto Rico.

## La thanatologie dans les limbes

Entre les demandes incongrues de certains clients et les fautes de certains collègues, les thanatologues demandent à Québec de mettre des balises

PHILIPPE ORFALI

Les restes de dizaines de personnes accumulent la poussière depuis des années dans le bureau de Valérie Garneau, abandonnés par des proches se moquant carrément de ce qu'il en advient.

« Vous seriez découragé si je vous montrais ma voûte, lance la directrice d'une maison funéraire de Saint-Romuald et présidente de la Corporation des thanatologues du Québec. Je ne peux pas les enterrer ni m'en défaire. On espère que les gens vont retourner nos appels. » En 2013 à Beauport, c'est plutôt le propriétaire d'un columbarium qui laissait en jachère plus d'une centaine d'urnes en fermant boutique. Il se relançait dans les affaires quelques mois plus tard, en toute légalité.

Des histoires comme ça, la Corporation des thanatologues en voit de plus en plus. L'industrie a rapidement évolué au cours des dernières années. Les désirs des proches également. Mais la Loi sur les activités funéraires, qui régit ce secteur d'activité, n'a pas changé ou si peu depuis les années 1970 et certains de ses passages remontent au XIX<sup>e</sup> siècle, à une époque où tout le Québec ou presque se faisait plus d'une centaine de jours chez le croque-mort local avant de prendre le chemin de l'église puis du cimetière. L'incinération était alors un phénomène exceptionnel. Plus de 70% des Québécois optent aujourd'hui pour cette avenue. Le cimetière est de moins en moins populaire.

« On s'approche dangereusement d'un Far West funéraire », prévient M<sup>me</sup> Garneau, qui s'exprime au nom de quelque 500 professionnels du domaine funéraire.

« Il y a de plus en plus de risques d'erreurs dramatiques et de fautes

« Nous avons besoin de votre aide, avant que des funérailles ne deviennent un banc d'essai pour tester les limites de la décence humaine »

Valérie Garneau, présidente de la Corporation des thanatologues du Québec

graves dans le domaine funéraire, assure M<sup>me</sup> Garneau dans une lettre acheminée au ministre de la Santé, Gaétan Barrette, dont *Le Devoir* a obtenu copie. Nous recevons un nombre croissant de requêtes particulières, et les règlements en place sont de moins en moins utiles. Nous avons besoin de votre aide, avant que des funérailles ne deviennent un banc d'essai pour tester les limites de la décence humaine. »

Égoprototypes de la mort

Aux États-Unis, le phénomène des « funeral selfies » (égoprototypes funéraires), dans lesquels adolescents et jeunes adultes posent aux côtés du cercueil ouvert de leur grand-mère ou grand-père a déjà fait le tour du Web. De plus en plus, des sites Internet proposent des funérailles au rabais sans liens réels avec des professionnels de l'industrie.

La Nouvelle-Orléans et Porto Rico « innovent » et poussent la

note encore plus loin, en mettant carrément en scène les défunts.

Le cadavre du boxeur Christopher Rivera a été exposé debout dans un ring. Miriam Burbank, elle, aimait bien la fête. C'est à table, bière, whiskey et cigarettes au menthol à portée de la main, le visage parfaitement maquillé et les ongles peints à l'effigie des Saints de La Nouvelle-Orléans, que la quinquagénnaire a été exposée.

« Quel genre de demande farfelue va-t-il [falloir] pour qu'on change la loi? », s'interroge M<sup>me</sup> Garneau.

La Corporation des thanatologues demande à ce que la loi soit modernisée, afin de répondre davantage au contexte actuel, aux nouveaux besoins et aux nouvelles pratiques. La protection de la santé publique, le respect de la dignité des personnes décédées, l'encadrement des services funéraires et des professionnels de l'industrie doivent être au cœur de la refonte de cette loi, estime l'organisme. Dans la plupart des autres provinces, les gouvernements disposent en outre de moyens beaucoup plus costauds pour empêcher des thanatologues ayant commis des fautes graves de réintégrer l'industrie.

Les libéraux de Jean Charest avaient déposé il y a deux ans un projet de loi qui répondait à plusieurs revendications de la Corporation, mais celui-ci est mort au feuillet avec le déclenchement des élections. Il est maintenant temps de relancer les démarches législatives, selon M<sup>me</sup> Garneau.

Le Devoir

Lire aussi · Industrie funéraire: tout n'est pas permis. La lettre de Valérie Garneau. Page A 7

FACTURATION « ILLÉGALE »

## Médecins et usagers réclament des sanctions

Plusieurs groupes de défense des usagers du réseau de la santé reviennent à la charge pour dénoncer la facturation « illégale » de divers produits lors de visites chez le médecin.

Cinq associations, représentant des médecins et des dizaines de milliers d'usagers du réseau, ont fait une sortie publique ce dimanche pour appuyer la requête d'un recours collectif visant le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et une cinquantaine de cliniques privées.

La docteure Isabelle Leblanc, présidente de Médecins québécois pour le régime public (MQRP), a déploré que la mode des frais facturés aux patients prenne de l'ampleur, malgré les nombreux appels depuis cinq ans afin que cette pratique cesse.

Elle signale que les patients se voient facturer de plus en plus de frais lors de visites médicales, et ce, au-delà des rares exceptions permises par la loi. Selon elle, des patients, vulnérables devant les difficultés d'accès aux soins, finissent par plier en payant des sommes souvent élevées.

La Dre Leblanc juge « inacceptable » que le Collège des médecins du Québec et la RAMQ ne sanctionnent pas ces pratiques illégales en dépit des nombreuses plaintes reçues.

Deux classes de malades

Pour la Coalition Solidarité Santé, la surfacturation crée deux catégories de malades, l'une qui aura les moyens de se payer les soins et services, et l'autre qui ne les aura pas. Des malades de cette dernière catégorie verront peut-être leur état se détériorer, averti le groupe d'intérêt.

De son côté, le président de l'Association des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) a déploré que les aînés soient pris en otages par certains médecins. Pierre-Paul Côté a dénoncé cet état de choses et a pressé ses membres de s'inscrire au recours collectif. Le Conseil pour la protection des malades appuie aussi la démarche.

Le cabinet d'avocats Grenier Verbaudhede s'occupe de la requête pour exercer une action collective contre le MSSS, la RAMQ et une cinquantaine de cliniques (17 se sont ajoutées jeudi dernier) relativement à la pratique de surfacturation. Cette requête a été déposée le printemps dernier par le cabinet d'avocats au nom de M. Philippe Léveillé et d'autres patients.

La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, à Montréal, mettra en place un registre des frais abusifs qui sera disponible dès janvier prochain. La clinique sollicitera les témoignages de la population.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

## SOMMET DU G20

## Stephen Harper promet des fonds pour le climat

LEE-ANNE GOODMAN  
à Brisbane

Le premier ministre Stephen Harper a indiqué que le Canada contribuerait prochainement à des fonds internationaux pour lutter contre les changements climatiques.

Lors d'une conférence de presse donnée dimanche à la fin du dernier sommet du G20, M. Harper a dit que le Canada ferait partie d'un accord international contraignant regroupant tous les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. «Pour la première fois, cela commence véritablement à prendre forme, et c'est donc quelque chose que nous accueillons favorablement, et quelque chose auquel nous allons contribuer... Nous avons toujours contribué à ces mesures de financement pour le climat, et nous annoncerons nos propres contributions prochainement», a-t-il déclaré.

Le Canada a longtemps affirmé qu'il suivrait l'exemple des États-Unis en matière de politique climatique, mais M. Harper n'a pas précisé l'ampleur de la contribution financière d'Ottawa.

De son côté, le président américain, Barack Obama, a insisté sur le fait que les autres leaders du G20 s'attaquent au réchauffement planétaire, annonçant en marge du sommet que les États-Unis verseraient 3 milliards au Fonds climatique onusien. Cette contribution a été suivie de l'annonce de l'effort japonais, à hauteur de 1,5 milliard de dollars américains. Tokyo et Washington

ont invité les autres pays à suivre leur exemple.

M. Harper ne s'est pas engagé à suivre d'autres normes environnementales en matière d'émissions polluantes après que M. Obama et son homologue chinois Xi Jinping eurent signé leur accord, qui entraînera une réduction des émissions de GES de 26% aux États-Unis. En Chine, le pic de pollution sera atteint au plus tard en 2030.

Le premier ministre australien, Tony Abbott, un climatologue sceptique et l'hôte de la rencontre, voulait plutôt que le sommet porte principalement sur la création d'emplois et la croissance économique.

## Infrastructures

Dimanche, les dirigeants du G20 ont parachevé un plan visant à faire croître le PIB mondial de plus de 2000 milliards d'ici cinq ans en investissant dans les infrastructures et en multipliant les échanges commerciaux.

Le communiqué publié à la fin du sommet indique que les leaders envisagent de créer un pôle d'infrastructures mondial. Ce plan viserait à rassembler investisseurs potentiels et projets, en plus d'aider à réduire de 25% le fossé entre le nombre d'hommes et de femmes sur le marché de l'emploi.

M. Abbott a ajouté que les pays se rendraient mutuellement responsables en surveillant la mise en place de leurs mesures de stimulation économique.

La Presse canadienne



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les multiples compressions et l'annonce de la fermeture du costumier de la SRC ont poussé plusieurs milliers de personnes dans les rues dimanche, à Montréal (notre photo) et ailleurs au Canada.

## Des milliers de voix pour un diffuseur public fort

Plusieurs milliers de personnes ont participé à une manifestation organisée par un citoyen pour appuyer la survie de Radio-Canada, dans les rues du centre-ville de Montréal, dimanche.

Nicolas Bédard, l'instigateur de l'événement, estime que la population tient plus que jamais à son diffuseur public.

Les compressions successives touchant Radio-Canada, les mises à pied, de même que la fermeture de studios et, plus récemment, du plus grand costumier en Amérique du Nord, inquiètent les défenseurs de la société d'État.

Lisa Djevahirdjian, porte-parole du Syndicat canadien de la fonction publique et l'une des responsables de la campagne «J'aime Radio-Canada», rappelle que ce mouvement a pris de l'ampleur ces derniers temps. Elle réclame un financement «accru, stable et pluriannuel» pour la société d'État, afin d'obtenir, entre autres choses, une plus grande indépendance par rapport au gouvernement.

«Avec un conseil d'administration uniquement formé d'amis du Parti conservateur — sans oublier Hubert Lacroix —, obtenir cette indépendance est de plus en plus difficile», mentionne-t-elle.

De son côté, le comédien Vincent Bilodeau déplore un «tra-

vail de sape à long terme entrepris il y a déjà une trentaine d'années, et qui est insidieux». «On ne peut pas couper des postes et des subventions sans que cela ait un effet. C'est sûr qu'à court terme, l'effet, on ne le sent pas beaucoup. Mais si je regarde ce que c'était il y a 30 ans, c'est presque mort, là», poursuit-il.

## Autres villes

Outre Montréal, des rassemblements se sont déroulés dans d'autres villes du Québec, comme Sherbrooke, Matane et Trois-Rivières, où se trouvent des établissements de Radio-Canada, ainsi qu'à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

A Moncton, le député néodémocrate Yvon Godin a soutenu qu'environ 150 personnes avaient manifesté pour la survie du diffuseur public. «Radio-Canada est un diffuseur public important pour tout le pays, d'un océan à l'autre, et c'est vraiment important, aussi, pour la francophonie, y compris les minorités hors Québec. La SRC a un mandat de nous rassembler, rassembler nos communautés, pour nos artistes, les gens pouvant nous amener la joie de vivre, et la joie de garder notre langue.»

Le député du Nouveau Parti démocratique soutient par ailleurs que les effets des compressions se font déjà sentir en région. «Couper une per-

sonne à RDI, c'est couper la moitié des effectifs, parce que RDI avait deux personnes à Moncton.»

M. Godin précise que la faute n'en incombe pas seulement à Stephen Harper. Sous le gouvernement Chrétien, dit-il, une somme de 250 millions a été retranchée du budget de la SRC en 1998. Ces compressions forcent la société d'État à se concentrer dans les plus importants centres de population pour y privilégier les cotes d'écoute, délaissant du même coup les régions.

## Lacroix se dit motivé

Par voie de communiqué, le président-directeur général de CBC/Radio-Canada, Hubert T. Lacroix, dont la gestion a été dénoncée par plusieurs observateurs au cours des dernières semaines, a affirmé que ces manifestations de gens clamant leur attachement à Radio-Canada témoignent de l'intensité de la relation qui les unit au diffuseur public. Il ajoute que cet attachement rassure la direction.

Alors que plusieurs réclamaient sa démission, M. Lacroix semble pouvoir compter sur au moins un appui au Québec: le premier ministre Philippe Couillard, qui a affirmé «comprendre» les coupes. «S'il y a bien quelqu'un qui comprend les efforts de redressement budgétaire, c'est moi», a poursuivi le premier ministre, avant de partager sa préoccupation pour l'information régionale et la programmation offerte aux francophones des autres provinces.

La Presse canadienne

**D** Lire aussi: Je suis radio-canadienne. Une lettre de Fatima Houa-Pepin. Sur LeDevoir.com.

## G20 de Toronto: audience du chef de l'opération policière

Une enquête disciplinaire s'étant longtemps fait désirer va finalement débiter mercredi pour le plus important policier accusé en lien avec les vastes violations des droits civiques survenues lors du violent sommet du G20 d'il y a quatre ans à Toronto. Le processus d'une durée d'un mois a été intenté contre le surintendant David Fenton en raison de l'arrestation sans précédent de plus de 1000 personnes. Fenton, le principal commandant des forces policières lors des incidents, est sous le coup de cinq accusations d'arrestation illégale et de conduite inappropriée découlant de deux mouvements de souricière survenus au cours de la fin de semaine du sommet de 2010. Plus de 260 personnes avaient notamment été arrêtées et transportées dans un centre de triage temporaire vivement critiqué pour ses conditions déplorables, où certaines ont été détenues durant 26 heures. Selon les allégations portées contre lui, Fenton, qui a plaidé non coupable n'avait aucune raison légitime de croire que les manifestants avaient violé la paix, ou qu'il était justifié de les faire arrêter.

La Presse canadienne

## Taxi: Québec scrutera le passé des chauffeurs

Les 20 000 chauffeurs de taxi du Québec devront dorénavant montrer patte blanche. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> décembre, un nouveau mécanisme sera en place pour vérifier les antécédents judiciaires des aspirants chauffeurs de taxi. Cette mesure s'appliquera aussi pour les chauffeurs qui renouvelleront leur permis de taxi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les autorités ont aussi prévu une mesure d'atténuation. Le demandeur, s'il a des antécédents criminels, aura la possibilité de soumettre une demande d'analyse de son dossier. Les mesures étaient prévues depuis 2001, en vertu de l'article 26 de la Loi concernant les services de transport par taxi, mais leur application a été retardée en raison d'un «flou juridique», a expliqué le ministre Robert Poëti dimanche. Récemment, l'industrie du taxi à Montréal avait dénoncé la série d'agressions sexuelles perpétrées par un chauffeur.

La Presse canadienne

## Le faux militaire inculpé à Ottawa

L'homme qui s'était fait passer pour un membre des Forces armées canadiennes lors des cérémonies du jour du Souvenir à Ottawa fera face à des accusations. Franck Gervais, âgé de 32 ans et originaire de Cantley, en Outaouais, comparaitra au début du mois de décembre pour quatre chefs d'accusation, dont un pour utilisation illégitime d'un uniforme et de décorations militaires.

Le Devoir

## Les chercheurs manquent de données

La réduction des investissements fédéraux dans la recherche sur les changements climatiques prive les chercheurs de données essentielles. Interrogé sur les effets des compressions du gouvernement conservateur dans le domaine de la science climatique, le directeur général du consortium Ouranos, Alain Bourque, a noté que les chercheurs peinent désormais à trouver les données nécessaires pour analyser l'évolution des changements climatiques. «Les séries temporelles continues sont de plus en plus rares», a-t-il indiqué en marge d'une conférence de presse vendredi. Ouranos regroupe plus de 400 scientifiques et autres experts dont la tâche est d'étudier l'impact du réchauffement climatique, de recenser les risques qu'il représente et de proposer des solutions pour s'y adapter. Le gouvernement fédéral, qui a cessé depuis plusieurs années de financer Ouranos par l'entremise d'Environnement Canada, fait désormais appel à ses services sur une base contractuelle à la demande de ministères individuels.

**Congédié ?**

Voyez

**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2014-11-15

**649** 01 03 23 18 compl. 05 08 10 33 compl. 49

Prochain gros lot (approx.) : 13 000 000 \$

+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 50427326-01

**Extra** 9400853

Résultats des tirages du : 2014-11-14

**MAX** 02 05 07 13 15 30 38 compl. 27 **Extra**

Prochain gros lot (approx.) : 30 000 000 \$ 2871204

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

HOMMAGE AUX GRANDS MONTRÉALAIS

**VENEZ RENCONTRER LES ÉTOILES DE MONTRÉAL**

**DENIS CODERRE**  
Maire de Montréal  
Président de la Communauté métropolitaine de Montréal

**ALVIN CRAMER SEGAL**  
SECTEUR ÉCONOMIQUE

**OLIVER JONES**  
SECTEUR CULTUREL

**MARCEL CÔTÉ**  
Honoré à titre posthume  
SECTEUR ÉCONOMIQUE

**BARTHA MARIA KNOPPERS**  
SECTEUR SCIENTIFIQUE

**DR RÉJEAN THOMAS**  
SECTEUR SOCIAL

Présenté par: Coprésenté par: En collaboration avec:

Hydro Québec CN Caisse de dépôt et placement du Québec Genome Québec KPMG LE DEVOIR LIBRE DE PENSER MONTREAL GAZETTE

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

**JEUDI 20 NOVEMBRE 2014**  
de 17 h 30 à 20 h

**LE PARQUET, CENTRE CDP CAPITAL**  
1000, place Jean-Paul-Riopelle  
Place-d'Armes

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT:**  
514 871-4001  
www.cmm.qc.ca/gm-2014

## ACTUALITÉS

## Richard Bergeron a été poussé vers la sortie

L'ex-chef de Projet Montréal et membre pressenti du comité exécutif a démissionné avant d'être écarté

JEANNE CORRIVEAU

Lorsqu'il a remis sa démission comme chef de Projet Montréal en octobre dernier, Richard Bergeron était sur le point d'être démis de ses fonctions par des membres de sa propre équipe, a appris *Le Devoir*.

Contesté au sein de Projet Montréal, Richard Bergeron pourrait dès cette semaine accéder au comité exécutif du maire Denis Coderre et quitter le parti qu'il a cofondé il y a dix ans pour siéger comme conseiller indépendant.

Selon plusieurs sources au sein de Projet Montréal, l'insatisfaction à l'égard de Richard Bergeron était présente depuis plusieurs mois, mais elle a culminé au mois d'octobre lorsque le chef a été forcé d'admettre qu'il avait lui-même contacté le maire Coderre dans le but d'obtenir un siège au comité exécutif. «*Ce fut la goutte qui a fait déborder le vase*», ont admis plusieurs sources.

La situation était devenue «*intenable*», avance-t-on. À tel point qu'avant même la réunion du caucus du vendredi 24 octobre, des élus, des membres du parti ainsi que des membres du comité de direction avaient déjà convenu de lui retirer la chefferie de Projet Montréal, selon les informations recueillies par *Le Devoir*. Or, ce matin-là, M. Bergeron avait en main une lettre de démission.

Des membres du parti avec qui *Le Devoir* s'est entretenu et qui ont demandé l'anonymat refusent de parler de «*putsch*», car aucun plan précis n'avait été préparé pour remplacer Richard Bergeron à la tête du parti. Au cours de cette réunion du caucus, il a été convenu de choisir un chef intérimaire. C'est finalement le maire de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, qui a été choisi pour prendre la barre du parti. L'annonce de l'arrivée d'un nouveau chef a été faite le lundi suivant.

#### Résultats décevants

La performance de Richard Bergeron lors de la dernière campagne électorale avait suscité de l'insatisfaction dans les rangs de Projet Montréal, souligne-t-on. Alors que le parti avait réussi à doubler le nombre de ses élus, M. Ber-



Richard Bergeron suscite le mécontentement au sein du parti dont il est le fondateur, notamment à cause de ses propos élogieux sur le maire Denis Coderre.

geron avait dû se contenter d'une troisième place dans la course à la mairie.

Dans les jours suivants, M. Bergeron avait annoncé son départ éventuel de la vie politique avant de se raviser en octobre dernier. «*Les gens au parti ont commencé à avoir peur qu'il ne parte plus*», a confié une source.

Au cours de la dernière année, les membres du parti avaient remarqué chez lui un manque d'intérêt pour ses fonctions de chef de l'opposition: «*Il n'avait plus de passion, plus de conviction*».

Malgré le respect qu'ils vouent au fondateur de Projet Montréal, certains lui reprochent ses «*gaffes*» et ses déclarations parfois intempestives. On évoque notamment ses propos concernant les itinérants venus de l'extérieur de Montréal. «*Je veux qu'on leur donne un billet d'autobus et qu'ils partent*», avait dit M. Bergeron lors de la dernière campagne électorale.

Plusieurs ont été choqués lorsque, en septembre dernier, il avait voté en faveur du budget de l'arrondissement de Ville-Marie alors

que le parti qu'il dirigeait s'était clairement prononcé contre la réforme du financement des arrondissements de l'administration Coderre.

Ils ont aussi sourcillé aux propos élogieux tenus par M. Bergeron à l'endroit du maire, notamment dans un article du magazine *Maclean's* sur Denis Coderre paru en septembre dans lequel M. Bergeron vantait le travail du maire.

Selon plusieurs sources, le maire Coderre devrait annoncer dans les prochains jours la nomination de M. Bergeron au comité exécutif. Dans son édition de samedi, *La Presse* révélait que M. Bergeron s'occuperait des grands projets au sein de l'administration Coderre et siégerait désormais comme indépendant.

Rappelons que, mercredi dernier, le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, a déposé un projet de loi permettant au maire d'élargir son comité exécutif.

Au cours des derniers jours, M. Bergeron a refusé de commenter son avenir politique. Il n'a pas rappelé *Le Devoir* dimanche.

*Le Devoir*

## Tourisme Montréal ne réclamera pas un sou à Charles Lapointe

JOCELYNE RICHER

à Québec

L'ex-patron de Tourisme Montréal, Charles Lapointe, s'en tire à bon compte: il n'aura pas à rembourser un sou de son indemnité de départ controversée de 654 000\$, selon ce qu'a appris *La Presse canadienne*.

L'organisme financé essentiellement par des fonds publics a renoncé à entamer des recours judiciaires contre M. Lapointe, ce qui aurait pu le forcer à terme à remettre, au moins en partie, la somme acquise au moment de son départ, en août 2013.

La rémunération extravagante offerte à M. Lapointe, assortie d'avantages financiers exorbitants, dont cette indemnité de départ dépassant le demi-million de dollars, et d'une allocation de dépenses apparemment sans limites, avait été documentée par le vérificateur général du Québec, dans un rapport publié en novembre 2013.

Dévastateur, le rapport mettait en lumière le laxisme de la direction et l'absence de contrôles financiers à Tourisme Montréal. Quand l'histoire a été rendue publique, l'ancien président par intérim du conseil d'administration de Tourisme Montréal, Michel Archambault, avait dit qu'il examinerait «*s'il y a possibilité de récupérer cette somme, l'indemnité*».

Mais après étude du dossier, les avocats consultés ont conseillé à la direction de ne pas entamer de poursuites contre M. Lapointe, a indiqué le porte-parole de l'organisme, Pierre Bellerose. Le dossier est donc considéré comme clos.

Tourisme Montréal est financé par Québec à hauteur de 75%. Mais la direction pourrait devoir bientôt trouver de nouvelles sources de financement, puisque le gouvernement dit mener «*une réflexion sur le soutien financier du ministère du Tourisme*» accordé à cet organisme, a indiqué le cabinet de la ministre, Dominique Vien.

En ces temps de compressions, la rémunération du président crée aussi un malaise à Québec. Pour diriger Tourisme Montréal, Charles Lapointe réclamait un salaire annuel de 400 000\$, soit plusieurs fois celui du premier ministre. Des sources indiquent que son successeur, Yves Lalumière, touche un salaire équivalent. Son porte-parole a refusé de dévoiler sa rémunération.

*La Presse canadienne*

**porter**  
raffinée sur toute la ligne

**24** jour

rabais

jusqu'à **1/2** sur le tarif de base



**1,2,3... partez à 1/2 prix ! Profitez des rabais sur le tarif de base.**  
**1,2,3... réservez vite ! C'est juste aujourd'hui.**

Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 17 novembre 2014. Voyagez d'ici le 26 février 2015. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.\* Tarifs à partir de :

166 \$ HALIFAX  
3 par jour

201 \$ ST. JOHN'S

200 \$ THUNDER BAY

148 \$ WINDSOR

208 \$ CHICAGO

119 \$ TORONTO  
17 par jour

167 \$ SAULT STE. MARIE

142 \$ TIMMINS

208 \$ BOSTON

**flyporter.com**

\*Nouvelles réservations seulement. Réservez d'ici 23 h 59 HE le 17 novembre 2014. Voyagez d'ici le 26 février 2015. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Le rabais ne s'applique pas du 18 au 24 et du 26 au 30 décembre 2014, du 2 au 7 janvier 2015, les 13 et 16 février 2015, ni entre le Canada et les États-Unis le 30 novembre 2014. Le rabais s'applique au tarif de base, avant frais, taxes et surcharges. Le rabais ne s'applique pas aux itinéraires qui comprennent un vol d'une ligne aérienne partenaire. Les tarifs sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaut.

# ÉDITORIAL

CUBA

## Sortir de l'embargo

Absurde, le maintien de l'embargo américain vieux de 55 ans contre Cuba? Bien entendu. La diaspora cubaine est de moins en moins le monolithe anticastro qu'elle était, tandis que les signaux en provenance de La Havane sont que le régime prépare le terrain à la levée du blocus. Alors que des voix de plus en plus nombreuses en réclament la suppression aux États-Unis, Barack Obama pourrait risquer le coup et quitter dans deux ans la présidence en canard moins boiteux.

GUY  
TAILLEFER

Le fruit est pourtant mûr depuis longtemps.

Les voix se multiplient, y compris parmi les républicains, pour appeler à l'abrogation de cette politique antédiluvienne, sinon à d'importantes mesures d'allègement. Dans une lettre ouverte adressée à M. Obama en mai et signée par une cinquantaine de personnalités, John Negroponte, maître d'œuvre de la guerre des Contras contre le régime sandiniste au Nicaragua dans les années 1980, se prononçait pour une décripation des relations. C'est dire! Le patronat américain se montre aussi désormais favorable à un rapprochement, ainsi que d'influents gens d'affaires cubano-américains qui, hier encore, soutenaient mordicus l'embargo. Hillary Clinton, candidate démocrate présumée à la présidentielle de 2016, s'est de son côté prononcée pour une abrogation; son mari, Bill, s'était toujours refusé à l'envisager.

La vieille garde anticastro de Miami demeure influente, particulièrement au Congrès, mais cet ascendant s'effiloche au sein de la nouvelle génération de Cubano-Américains. Des sondages indiquent maintenant qu'une majorité d'Américains, y compris parmi les exilés cubains, sont favorables à la normalisation des relations. La critique de l'embargo n'est plus d'office considérée comme un suicide politique.

Si l'embargo a été assoupli avec le temps, notamment au titre des transferts financiers provenant de la communauté cubaine aux États-Unis, il reste qu'il continue de solidement tenir en laisse les échanges commerciaux de Cuba avec l'extérieur et d'étrangler son économie et ses gens. Si ensuite M. Obama ne peut pas entièrement lever le blocus sans l'approbation du Congrès, et donc au prix de complexes tractations partielles, il pourrait, de son propre chef, faire deux gestes majeurs: rétablir les relations diplomatiques et retirer Cuba de la liste des «pays terroristes» dont font partie notamment l'Iran, la Syrie et le Soudan. Il pourrait également profiter du 7<sup>e</sup> Sommet des Amériques d'avril prochain, à Panama City, pour rafraîchir ses relations avec l'Amérique latine en acceptant enfin que Cuba y soit invité. À s'accrocher à leur politique anachronique, les États-Unis ont fini par s'isoler eux-mêmes.

ÉCOLE HASSIDIQUE ILLÉGALE

## Entente irréaliste

Yves Bolduc est passé d'un extrême à l'autre en ce qui a trait aux écoles religieuses illégales. En avril, il promet qu'il n'y aura «aucune tolérance» envers celles-ci. En novembre, il défend ardemment une entente à l'amiable irréaliste survenue le 4 novembre entre son ministère et l'Académie Yeshiva Toras Moshe de Montréal, institution juive hassidique satmar. Devant les questions de l'opposition péquiste, le ministre s'indigne: «Si vous aviez plus de tolérance, ça aurait été des dossiers [sic] qui auraient été acceptés auparavant!» (En 2010, pourtant, c'est le gouvernement Charest qui refusait une proposition de l'Académie!)

Que contient l'entente du 4 novembre, laquelle deviendra sans doute un modèle pour tous les cas d'écoles «illégalistes»? Elle établit d'abord que cette école n'est plus une «école». Elle en a les traits. Quelque 168 garçons la fréquentent tous les jours. (On leur donne des cours: entre 29 et 40 heures par semaine sur le Talmud, 6 heures de mathématiques et d'anglais.) Mais en vertu de l'entente, ce n'est plus une école. Bref, plus besoin pour elle de réclamer un permis! Il fallait y penser! Restait l'obligation, inscrite au cœur de la loi, de scolariser les enfants selon le régime pédagogique québécois. Second «il fallait y penser»: tous les aspects «séculiers» de l'enseignement se feront désormais à la maison. Sciences? français? Les parents s'en chargeront. La Commission scolaire English-Montréal jugera si le régime pédagogique est respecté.

M. Bolduc se réjouit: pour la première fois, l'État obtient les noms et les adresses de ces enfants. Il s'agit d'un progrès, oui. Mais comment croire que des parents eux-mêmes formés de manière hyper-religieuse, à l'emploi du temps hyper-ritualisé, ont les compétences et le temps pour bien enseigner les autres matières? Impossible.

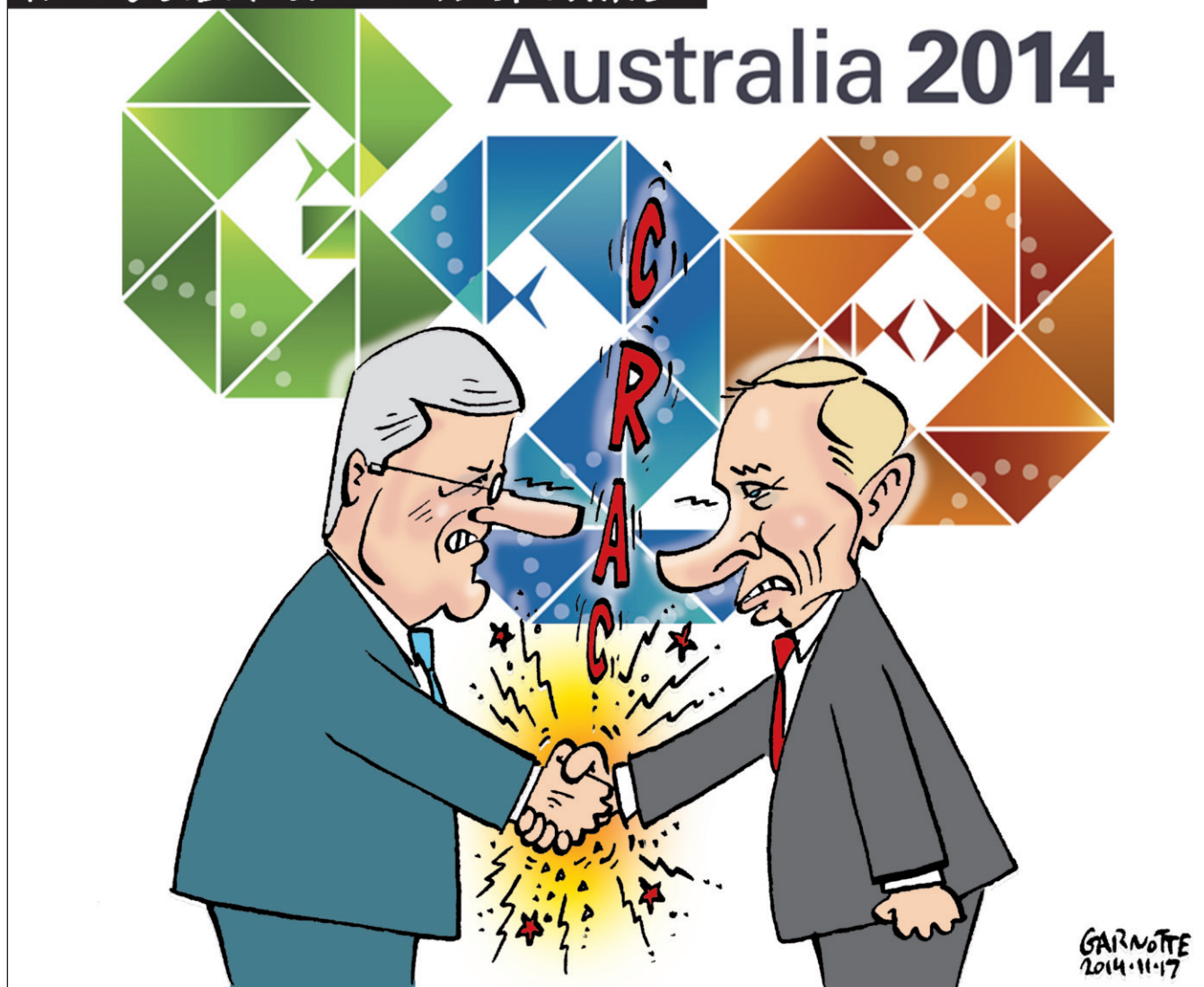
Enseigneront-ils par exemple le cours Éthique et culture religieuse (ECR)? Impensable. Que fera le ministre, qui a défendu jusqu'en Cour suprême — avec succès — l'interdiction, pour des parents, de soustraire leurs enfants à ECR? Notons que, dans ce jugement de 2012 de la Cour suprême, la juge Deschamps écrivait: «Suggérer que le fait même d'exposer des enfants à différents faits religieux porte atteinte à la liberté de religion de ceux-ci ou de leurs parents revient à rejeter la réalité multiculturelle de la société canadienne et méconnaître les obligations de l'État québécois en matière d'éducation publique.» Avec la conclusion de l'entente du 4 novembre, il est peu probable que la plus haute cour se penche de nouveau sur la question des écoles illégales. Dommage, car les principes cités ci-dessus l'auraient peut-être conduite à refuser l'enfermement de certains enfants dans une éducation religieuse fondamentaliste. Ce que l'entente du 4 novembre cautionne.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

PHOTO SOUVENIR DU G20 DE BRISBANE...



L E T T R E S

## Cri du cœur contre la surveillance

Les droits de la personne reconnus au Canada sont actuellement en danger: la perte des libertés de rassemblement et de l'expression libre proposée dans le projet de loi fédéral C-13 ne sera aucunement compensée par l'augmentation de la sécurité des Canadiens qui en fournit le prétexte. Quelque 73% des Canadiens s'opposent à la surveillance des activités en ligne des millions de citoyens: il leur est évident que celle-ci vise à intimider la population plutôt qu'à éliminer l'intimidation en ligne par une minorité criminelle.

Le coût en argent de cette surveillance sera excessif; le coût réel en pertes de la vie privée et de recours contre la divulgation des informations personnelles à des tiers sans raison légitime l'est encore plus. Une telle surveillance systématique et compréhensive des innocents est précisément ce qu'on a déploré de la part du KGB, de la Stasi, et d'autres agences des régimes oppressifs: elle est carrément contre les principes d'une société démocratique, et donc n'a aucune place dans notre pays... sauf dans le plan d'une minorité qui déteste nos institutions et préférerait adapter le Canada aux méthodes des dictateurs étrangers.

La Cour suprême a déjà signalé que ce genre de comportement par le gouvernement fédéral est inacceptable. Le gouverne-

ment actuel répond encore d'une manière qui montre son mépris de la Constitution, du Parlement et du peuple, espérant sans doute que le Sénat ne contestera pas ce texte et qu'il nous prendrait des années ou des décennies pour faire renverser juridiquement ce qui nous éloigne de nos droits comme citoyens d'une société libre.

Comme citoyenne ordinaire, je ne peux pas faire plus qu'ajouter ma voix aux multitudes qui demandent le rejet de ce projet de loi. J'espère que les sénateurs, les avocats et les médias parleront plus fort que nous.

Judyth Mermelstein  
Verdun, le 13 novembre 2014

## Terrorisme gouvernemental

«La communauté musulmane [est] inquiète» lisait-on le 12 novembre en page A 6 du *Devoir*. La Presse canadienne cite un porte-parole d'une association de musulmans et d'Arabes: «Nous recevons une quantité de messages haineux de façon quotidienne depuis les événements.»

Depuis quels événements? Non pas depuis le meurtre de militaires, mais bel et bien depuis que le premier ministre du Canada et d'autres représentants officiels ou officieux de ce même gouvernement ont parlé de terrorisme et n'ont pas voulu voir dans ces gestes meurtriers ce qu'ils sont fondamentalement: le fait de déséquilibrer sociaux et mentaux. En reliant ces gestes au terrorisme, ces gouvernants ont montré

du doigt une communauté que des simples d'esprit s'empressent maintenant d'accabler. Tout ça, pour des fins de basses politiques intérieures.

Claude Guay  
Sherbrooke, le 12 novembre 2014

## L'art de disparaître

Il y a quelques années, habitant Edmonton, j'avais choisi de suivre un cours pour m'aider à parfaire mon anglais. Le cours fut finalement peu utile, mais il m'a malgré tout marqué à sa façon.

Comme c'est souvent la tradition, on s'était individuellement présentés au début du cours. Un monsieur, un peu âgé, se présente alors comme venant de la Beauce. Il nous explique que, lorsqu'il avait choisi de venir vivre en Alberta, il s'était dit «ici, c'est en anglais que ça se passe» et il avait décidé de se tenir loin du français au point d'éviter toute amitié francophone.

J'ai régulièrement pensé à ce monsieur depuis notre passage à Edmonton. La fréquence s'est cependant accrue depuis que M. Couillard est notre premier ministre. À voir avec quel bonheur il oublie le français pour se noyer dans l'anglais, je ne peux m'empêcher de penser que, considérant que nous l'avons élu, il en va des peuples comme des individus: certains semblent avoir plus de talent pour disparaître que pour s'affirmer.

Éric Alvarez  
Québec, le 12 novembre 2014

LIBRE OPINION

## À qui profite le marché du carbone?

CHRISTINE LAGACÉ

Vice-présidente, affaires publiques et communications, National ÉcoCrédit inc.

La deuxième période de conformité du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE) commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pourquoi cette deuxième phase viendra-t-elle modifier le prix à la pompe et affecter les consommateurs? Pour l'expliquer simplement, la quantité de carburants et de combustibles distribués ou importés par les exploitants d'entreprises du Québec viendra s'ajouter au bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Celles qui dépasseront le seuil minimal de 25 000 tonnes métriques en équivalent CO<sub>2</sub> deviendront assujetties, et ce coût sera répercuté aux consommateurs. Avec raison, plusieurs associations du secteur privé clament que la mise en application de la phase 2 du SPEDE viendra nuire à la compétitivité des entreprises québécoises.

De notre perspective d'intervenant de ce secteur, nous pensons que le réel problème ne réside pas dans l'implantation d'un marché du carbone, mais bien dans le choix du système réglementaire qui a été retenu par nos décideurs et qui, par ricochet, viendra nuire à la compétitivité de nos entreprises. En retenant le modèle du SPEDE, le gouvernement contrôle un système qui est loin

de s'apparenter à un marché financier (ou bourse du carbone), comme c'est le cas avec les produits dérivés financiers. Avec le SPEDE, le gouvernement comble des besoins budgétaires à court terme, à défaut de soutenir la création d'une réelle économie verte et de permettre à nos entreprises de créer de la valeur.

### Multiple problèmes

Au-delà des enjeux de compétitivité, notre expérience dans le secteur de la finance climatique nous porte à croire que d'autres problèmes pourraient s'avérer beaucoup plus pernicieux pour les entreprises québécoises. À savoir:

- le financement des mesures de réduction des GES
- la fiscalité liée aux transactions d'achats et de ventes de crédits de carbone avec la Californie
- la comptabilisation des actifs environnementaux et au niveau politique
- la trop faible représentation du secteur privé au sein du comité-conseil en changements climatiques du ministre David Heurtelet.

À cet effet, nous invitons le gouvernement à améliorer le processus de consultation réglementaire en intégrant les représentants du secteur privé dont les entreprises manufacturières, agricoles et le secteur financier. Les institutions financières

doivent aussi apporter leur contribution afin d'assurer un financement adéquat aux entreprises qui ont besoin d'adapter leurs procédés afin de réduire leurs émissions de GES. Aussi, la mise en place de fonds dédiés aux investissements verts et durables serait un incitatif non négligeable pour intégrer l'économie verte à la performance des entreprises.

Enfin, le gouvernement se doit de donner un avis d'interprétation fiscale claire sur les incidences financières des achats et ventes de crédits de carbone, en arrimage avec l'interprétation de Revenu Canada. Le marché du carbone a été créé pour répondre à un défi environnemental et de société. Avec le temps, il est devenu une carte populaire pour les politiciens et une source de revenus pour l'État. Dès janvier 2015, ce sera un enjeu commercial pour nos entreprises, un coût pour les consommateurs. Qu'on le veuille ou non, les entreprises devront s'adapter et réagir. C'est à chacun de nous de faire appel aux solutions d'innovation, d'être créatif et de faire pression auprès des décideurs afin qu'ils soutiennent ces changements d'ordre commercial, concurrentiel et surtout, opérationnel. Sans un arrimage concret entre le monde des affaires, financier, scientifique et environnemental, le marché du carbone risque de profiter davantage à nos politiciens qu'à une réelle réduction des gaz à effet de serre.

# Industrie funéraire : tout n'est pas permis

Aidez-nous, Monsieur Barrette, à mieux servir et à protéger les familles endeuillées du Québec

VALÉRIE GARNEAU

Présidente, Corporation des thanatologues du Québec

Lettre adressée à Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Monsieur le Ministre, Si plusieurs membres d'une famille veulent conserver un souvenir du défunt, est-il permis de diviser les cendres? Pour des funérailles «vertes», le défunt doit-il avoir un cercueil? Peut-il être nu? Est-il permis de disperser les cendres d'un être cher, chez soi ou ailleurs? Peut-on asseoir un défunt dans une chaise, lui mettre des lunettes fumées, simuler une partie de cartes et l'exposer ainsi, comme ça a été fait en Louisiane? Ajoutez à cela les urnes faites de glace ou de papier, les funérailles 2.0 et les défunts incinérés autrement que par le feu, grâce à de nouvelles technologies, et vous avez un portrait du domaine funéraire d'aujourd'hui. Ce sont autant de questions nouvelles que nous recevons, alors que la population vieillissante crée un «papy-boom», avec les funérailles que cela va entraîner.

Il y a de plus en plus de risques d'erreurs dramatiques et de fautes graves dans le domaine funéraire. Nous recevons un nombre croissant de requêtes particulières et les règlements en place sont de moins en moins utiles. Les thanatologues et les directeurs de funérailles du Québec ont besoin de votre aide, avant que des funérailles ne deviennent un banc d'essai pour tester les limites de la décence humaine.

Récemment, une entreprise a tenté d'organiser des funérailles totalement par l'entremise d'Internet. On y aurait acheté des services funéraires de façon complètement virtuelle, sans jamais négocier en personne avec un professionnel qualifié. Cela est-il permis? Cela devrait-il l'être? Autre nouveauté, des magasins à grande surface offrent des cercueils à leurs clients, comme on vend des chandails ou des brosses à dents. Le saviez-vous?

Enfin et surtout, il est clairement trop facile d'obtenir un permis de directeur de funérailles et beaucoup trop difficile pour le ministère de la Santé de le retirer. Le cas de Patrick Fortin, dans la région de Montréal, l'a trop bien démontré. Certains directeurs de funérailles font faillite, maltraitent les défunts et les familles endeuillées sans que l'État puisse intervenir, au grand chagrin des proches survivants. Ce sont



PASCAL GUYOT AGENCE FRANCE-PRESSE

Le domaine funéraire est bouleversé, depuis quelque temps, par de nouvelles mœurs.

toujours les familles qui écopent pour ce manque de rigueur, Monsieur le Ministre. Ces familles devraient pouvoir se concentrer sur leur deuil et être protégées des entrepreneurs malhonnêtes.

Notre domaine est, comme bien d'autres, bouleversé par les nouvelles mœurs, pour le meilleur, souvent, et pour le pire, parfois. À titre de professionnels, les membres de la Corporation des thanatologues du Québec ne demandent pas mieux que de satisfaire les demandes nombreuses et variées des familles endeuillées, mais ils ont besoin de nouveaux repères que seul votre ministère peut donner. Nous estimons que c'est le rôle de l'État d'encadrer les changements pour protéger les citoyens.

De grâce, revoyez rapidement la loi du domaine funéraire, qui date du XIX<sup>e</sup> siècle, pour que tous les défunts aient droit à des funérailles dignes et solennelles, que chaque famille endeuillée puisse vivre ce moment difficile et unique le plus sereinement possible, que les défunts soient traités avec respect, que les professionnels connaissent clairement les limites et surtout qu'ils soient rapidement punis s'ils les enfreignent.

D'autant plus que nous savons qu'un projet de loi a déjà été rédigé à ce sujet sous le gouvernement Charest, pour être ensuite tabletté. Aidez-nous, s'il vous plaît, Monsieur Barrette, à mieux servir et à protéger les familles endeuillées du Québec.

## Il y a 25 ans, les martyrs du Salvador

Malgré les accords de paix survenus, le nombre d'homicides atteint aujourd'hui les mêmes niveaux qu'à l'époque de la guerre civile

JEAN-MARC BIRON

Supérieur provincial des jésuites du Canada français et d'Haïti

Le 16 novembre 1989, il y a 25 ans, six jésuites de l'Université centraméricaine (UCA) de San Salvador — ainsi que leur cuisinière et sa fille — étaient assassinés par un escadron de la mort de l'armée salvadorienne. Ce massacre a éveillé l'opinion publique internationale au point de marquer un tournant dans l'histoire de la guerre civile de ce pays. Celle-ci a duré de 1980 à 1992 et a fait plus de 75 000 morts, 12 000 blessés et 8000 disparus. Elle opposait le front des Forces populaires de libération (FPL) et du Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN) aux gouvernements d'extrême droite qui se succédèrent à cette époque au Salvador. Ces derniers bafouaient les droits de la personne et démocratiques — avec le soutien militaire, stratégique et financier d'un gouvernement américain obnubilé par sa politique de «contention du communisme».

Ces jésuites assassinés étaient des intellectuels engagés. Ils œuvraient tous à l'UCA, fondée par la Compagnie de Jésus en 1965. Durant les années de la guerre civile salvadorienne, cette université a été un bastion de la liberté de parole, de l'analyse politique et de la dénonciation des injustices et des abus du pouvoir. Pour la direction jésuite de l'UCA, l'institution devait jouer un rôle de transformation sociale, dans la perspective de «l'option préférentielle pour les pauvres». Cela voulait dire mettre la science et la recherche au service d'une pensée critique et progressiste, favorisant chez les exclus et les couches populaires la prise en main de leur histoire et de leur libération. Dans les faits, comme le dit le politologue Mauricio R. Alfaro, «au milieu d'un tourbillon de violence [...],

l'UCA poursuivait sa mission, démystifiant la répression pour la rendre plus transparente et compréhensible. Les jésuites ouvraient ainsi des chemins d'espoir». C'est pour cela que l'élite politique et militaire salvadorienne a voulu décapiter l'UCA et la réduire au silence.

Cet assassinat politique avait été précédé par bien d'autres, dont celui de l'archevêque Oscar Romero, «la voix des sans-voix» (en 1980). Avec eux, une foule de chrétiens et de militants — considérés comme subversifs à cause de leur engagement pour la justice — ont été victimes des forces de sécurité et des militaires salvadoriens.

Le don de leur vie jusqu'au martyre, fait par ces jésuites du Salvador, s'inscrit dans une orientation fondamentale de la Compagnie de Jésus. Depuis 1975, les jésuites du monde entier ont décidé de mettre explicitement au cœur de leur mission le lien entre la foi et la justice. Ce qui veut dire que, pour eux, il n'y a pas d'annonce authentique de l'Évangile sans un parti pris pour les pauvres, les exclus et les victimes des structures d'oppression — au risque d'en payer le prix. Les paroles et les gestes du pape François, lui-même jésuite, s'enracinent d'ailleurs clairement dans cette option.

### Le Salvador aujourd'hui

Au Salvador, la vieille oligarchie au cœur de la guerre civile a maintenant été supplantée par une autre centrée sur le commerce, les services et le tourisme. Les 145 personnes les plus riches du pays possèdent ensemble plus de 20 milliards de dollars. En contraste, 17% de la population vit avec moins de 2\$ par jour. Le salaire mensuel moyen d'un travailleur agricole est d'à peine 100\$, et celui d'une ouvrière d'une maquila (usine étrangère installée en zone franche) est de 200\$.

Malgré les accords de paix survenus il y a deux décennies, les politiques néolibérales

successives ont fait en sorte que le peuple salvadorien continue de souffrir de la violence extrême et de la pauvreté. Le pays est déstabilisé, entre autres, par la criminalité galopante, la crise environnementale reliée à l'exploitation minière et le cancer des cartels de la drogue. Le nombre d'homicides (10 à 12 par jour) atteint aujourd'hui les mêmes niveaux qu'à l'époque de la guerre civile. Pas étonnant que, quotidiennement, près de 600 Salvadoriens quittent leur pays. Plusieurs meurent dans cette migration du désespoir vers le Nord, à travers le Guatemala et le Mexique.

Jon Sobrino, seul jésuite survivant du groupe de l'UCA (parce qu'il était à l'étranger au moment du massacre), affirme que ses confrères ont été tués «parce qu'ils étaient la conscience critique dans une société de péché, et parce qu'ils étaient la conscience créative d'une société future différente».

Vingt-cinq ans après, alors que des zones d'ombre entourent encore ce crime, le souvenir du martyre d'Ignacio Ellacuría, Segundo Montes, Ignacio Martín-Baró, Amado López, Juan Moreno, Joaquín López, et d'Elba et Celina Ramos, nous invite à faire la vérité. Faire la vérité sur la violence qui sévit présentement en Amérique centrale et ailleurs dans le monde, à cause de structures économiques, financières et commerciales dont nos gouvernements du Nord tirent profit. Faire la vérité sur nos politiques migratoires et sécuritaires qui refoulent un nombre grandissant de nos frères et sœurs en quête d'horizon — alors que celui de leur pays d'origine est bouché. Faire la vérité sur le désordre de notre monde où des peuples continuent d'être pillés, occupés et asservis par d'autres, et où des populations entières sont crucifiées par la pauvreté, la faim, le manque de soins et de médicaments, l'absence d'éducation, etc. Faire la vérité pour qu'émerge, enfin, une société future différente et meilleure.

BURKINA FASO

## Un séisme contagieux

JEAN-BOSCO IYAKAREMYE

Professeur à temps partiel à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Le vent de la révolte populaire qui a commencé le 17 décembre 2010 en Tunisie sous le nom de «Printemps arabe» et balayé trois régimes dictatoriaux «en selle» depuis des décennies en Afrique du Nord, vient de souffler plus au Sud, en Afrique noire. Le Burkina Faso, signifiant «Le Pays des hommes intègres», dont la population vient, en effet, de mériter son nom, n'est que le premier d'une liste d'autres qui méritent mieux que des dictatures à vie. Pourrait-on, pour autant, affirmer que ce mouvement populaire qui vient de s'étendre au Sahel va continuer sur sa lancée et souffler plus au sud et à l'est, balayant au passage d'autres régimes totalitaires? Il serait trop tôt de le dire, dans la mesure où un certain nombre de conditions doivent être réunies pour arriver à ce à quoi nous venons d'assister au Burkina Faso.

«Les peuples ont les dirigeants qu'ils méritent.» Cet adage passé dans le langage populaire n'est qu'en partie vrai, dans la mesure où, dans les pays en développement, par exemple, des facteurs externes se conjuguent avec des facteurs internes pour empêcher le peuple d'orienter sa destinée.

Il est vrai qu'en Afrique, continent où l'armée et la police jouent un rôle important dans la politique de la plupart des États, les dirigeants, avec l'appui de ces organes de sécurité, profitent de l'inexistence de structures politiques démocratiques, de même que de l'analphabétisme, de l'indolence et de la soumission des populations, pour s'installer au pouvoir et le monopoliser. Rares sont, en effet, les pays sur ce continent où les dirigeants ont accédé au pouvoir par un choix libre et éclairé, du peuple. La plupart de ces dirigeants s'y sont établis par l'entremise de coups d'État ou de rébellions qui ont fini par pousser dehors les régimes précédents, pour finalement se faire plébisciter quelques années plus tard par des électeurs en majorité illettrés et craignant pour leur sécurité personnelle. Quoique, depuis peu de temps, un allié de taille vient de voir le jour avec l'arrivée des outils de communication sociale sur Internet, l'éducation continue à jouer un rôle important pour mener au changement de pouvoir, dans la mesure où, pour arriver à lancer et à coordonner un mouvement populaire comme celui qui a pris place à Ouagadougou ces derniers jours, il faut une prise de conscience des enjeux en présence, mais aussi de la façon de relever les défis qui se présentent. Or, dans nombre de pays africains, le niveau de formation de la population constitue un handicap sérieux dans la prise en compte de la mesure, et ce, d'autant plus que l'utilisation de ces nouveaux moyens de communication de masse reste, là-bas, tout de même marginale.

Mais il y a plus que cela. S'agissant des facteurs externes, il ne faudrait pas, en effet, perdre de vue que d'anciennes puissances coloniales jouent toujours un rôle important dans la politique de leurs ex-colonies, où elles continuent à «tirer les ficelles». Il ne suffit que de savoir, pour cela, que c'est le président français, François Hollande, qui a enjoint au président Compaoré de se plier à la volonté populaire. Or, si la France avait continué à soutenir le président burkinabé, il y a fort à parier qu'il aurait pu manœuvrer et redresser la situation comme en 2011, le temps de calmer la grogne, de changer la Constitution et plus tard de truquer les élections, en temps voulu.

S'agissant alors de l'espoir que donnerait le départ du président Compaoré à d'autres pays en Afrique, il faudrait donc que soient présents, dans les pays concernés, les deux facteurs mentionnés, à savoir la sensibilisation de la population aux enjeux en présence comme aux défis à relever ainsi que l'implication des anciennes puissances dans le vent du changement.



ISSOUF SANOGO AGENCE FRANCE-PRESSE  
Manifestation à Ouagadougou, le 30 octobre

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héliane Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (nédias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettono-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters); Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre); Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction : Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elinam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zematits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Péré.

## ACTUALITÉS

## PIPELINE

SUIITE DE LA PAGE 1

porte-parole, Marie-Élaine Truchon.

La Société d'État n'a toutefois pas précisé quand les travaux seraient terminés. «*Nous avons déposé un plan de confinement et de récupération du produit déversé aux ministères, nous répondons à leurs questions en continu*», précise néanmoins M<sup>me</sup> Truchon. Hydro-Québec évalue en même temps une technique de récupération du mazout.

## Signal d'alarme

Le maire des Îles-de-la-Madeleine, Jonathan Lapierre, n'adresse aucun reproche à Hydro-Québec pour la gestion du dossier. Mais il lance un message d'urgence aux gouvernements du Québec et du Canada.

«*C'est un signal d'alarme à prendre très au sérieux, lance-t-il en entrevue au Devoir. Ce que nous avons connu, ce n'est qu'un échantillon de ce qui pourrait survenir en cas de déversement pétrolier important dans le golfe. Et les Îles sont*

*en plein cœur du golfe. Nous sommes directement exposés s'il y a un incident avec un navire ou alors une plateforme de forage.*»

A l'heure de la hausse de la navigation de pétroliers sur le Saint-Laurent et alors que l'exploration pétrolière dans le golfe semble sur le point de reprendre, il lui semble plus important que jamais de doter l'archipel d'un plan d'urgence. «*Il nous faudrait des moyens pour intervenir en cas de déversement en mer, car pour le moment, nous n'avons aucune capacité d'intervention. Mais pour nous, ce serait important de pouvoir agir rapidement. Il ne faut pas oublier que notre économie dépend directement de la pêche et du tourisme.*»

Actuellement, le Canada et les provinces situées autour du golfe du Saint-Laurent seraient en fait totalement incapables de faire face à un déversement important, selon ce qui se dégage de l'évaluation environnementale stratégique (EES) menée par Genivar au nom du gouvernement du Québec. «*La capacité d'intervention en cas de déversement accidentel en mer est actuellement déficiente pour répondre à d'éventuels accidents majeurs, même ceux*

*qui pourraient impliquer le transport maritime existant*», souligne notamment le rapport rendu public en septembre 2013.

Pour M. Lapierre, il importe donc de se pencher rapidement sur ce problème. «*Le gouvernement doit entendre raison. Il s'agit de l'avenir du golfe, qui est un milieu très précieux. Mais le gouvernement fédéral permet le passage de super pétroliers sans se soucier de l'environnement des communautés riveraines.*» A titre d'exemple, si le projet de port pétrolier de Caccouna voit le jour, ce sont plus de 175 pétroliers qui pourraient s'ajouter au trafic actuel. Avec ceux qui doivent s'amarrer à Sorel-Tracy, le nombre passera à 200 navires chargés de brut, et ce, annuellement.

## Bouées révélatrices

Par ailleurs, un déversement qui surviendrait à la suite de forages menés sur la structure géologique sous-marine d'Old Harry, à 80 km à l'est des Îles, pourrait frapper rapidement l'archipel. C'est ce qui se dégage clairement des résultats de travaux coordonnés par l'océano-

graphe Dany Dumont, de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski.

Trois bouées dérivantes mises à l'eau le 22 octobre dernier dans ce secteur convoité par la pétrolière Corridor Resources ont en effet atteint les Îles en seulement 12 jours. Selon M. Dumont, cela ne veut pas dire que tout déversement dans le secteur d'Old Harry risquerait de souiller les Îles. Mais le risque est bien réel, souligne-t-il. Et surtout, les trajectoires suivies par les bouées mises à l'eau montrent qu'il existe de grandes «*incertitudes*» et plusieurs éléments inconnus sur les courants marins qui agissent dans le golfe. D'autres travaux devraient d'ailleurs suivre, précise M. Dumont.

L'ÉES menée sur le golfe avait elle aussi permis de conclure à un manque flagrant de données sur les courants. Dans ces circonstances, toutes les zones côtières bordant le golfe risqueraient de subir les impacts d'une marée noire. Et si celle-ci survenait en période hivernale, le couvert de glace empêcherait pour ainsi dire toute intervention de décontamination d'une telle catastrophe.

Le Devoir

## MONTREYNAUD

SUIITE DE LA PAGE 1

*nisme n'est jamais puissamment nulle part, il ne faut pas se leurrer.*» Si la vitalité des féministes et des débats d'ici la réjouissent, elle reconnaît tout de même que la réaction l'est tout autant. «*C'est typique au Québec. À la fois le féminisme et l'antiféminisme sont plus forts*», dit-elle.

«*De toute part et depuis des centaines d'années, des hommes s'attaquent aux femmes qui pensent. Et maintenant, nous devons utiliser notre intelligence à développer des stratégies pour travailler cette haine*», raconte celle qui organisera tous les 6 décembre, «*jusqu'à [s]a mort*», une vigile pour commémorer l'attentat antiféministe de la Polytechnique à Montréal.

Quand on lui dit que certains avancent que nous vivons ici dans une société matriarcale, elle sursaute. «*Mais qui est-ce qui leur a mis ça dans la tête? La première fois que j'ai entendu ça, c'était un économiste québécois à Paris, qui a glissé cela au cours de sa conférence. Mais c'est un terme d'anthropologie! Il n'a aucune compétence pour dire ça, c'est juste un ressentit! Alors, je lui ai demandé: "pouvez-vous me donner des exemples? Le salaire des femmes est-il supérieur à celui des hommes? Combien de femmes sont au pouvoir?" Il ne pouvait pas me répondre... et donc là, ça parle beaucoup cette usurpation de compétence.*»

## Pour l'histoire

Parlant de compétences, cette chevalière de la Légion d'honneur (2012), qui a écrit seize livres, traduits en six langues, les utilise ardemment pour défendre une lutte qu'elle considère comme plus actuelle que jamais. En mars 1999, elle lance le manifeste des Chiennes de garde qui stipule qu'«*adresser une injure sexiste à une femme publique, c'est insulter toutes les femmes*». Toute l'énergie qu'elle a mise dans la défense de ce nom! En lançant son dernier livre, elle sent encore le besoin de remettre les pendules à l'heure dans une vidéo: «*L'énergie que nous dépensons pour le justifier, alors que toutes les violences envers les femmes que nous dénonçons ne choquent personne...*» Et elle n'a pas abdicué en fondant deux autres mouvements mixtes et internationaux, «*La Meute contre la publicité sexiste*» et le réseau «*Encore féministes!*».

«*Globalement, la meilleure stratégie est de tenir le temps qu'assez de filles arrivent aux études et dans les métiers, sinon, l'histoire est comme un accordéon. Chaque fois qu'on croit avancer, on peut recu-*



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

## L'historienne féministe Florence Montreynaud

*ler*», rappelle l'auteure de l'encyclopédie *Le XX<sup>e</sup> siècle des femmes*. «*Dans pratiquement aucun pays, personne dans la rue ne peut nommer de féministe qui a fait l'histoire*», déplore-t-elle. D'ailleurs, certaines personnes sont actuellement en alerte contre des communes françaises ayant voté pour le Front national (extrême droite) qui auraient débaptisé des rues portant des noms de femmes.

«*Nous devons donc construire notre propre histoire avec nos propres rendez-vous!*», affirme M<sup>me</sup> Montreynaud, avec ce large sourire qu'elle gardera tout au long de l'entrevue. De même que pour l'esclavage, elle espère qu'un sentiment de honte pourra envahir ceux qui nient les violences passées et présentes. «*J'espérerais qu'ils puissent dire: un homme a voulu empêcher que des femmes étudient, que des femmes se promènent dans la rue, exercent tel métier, etc.*»

## Zéromacho

Et dans cette optique, Florence Montreynaud invite les hommes à participer à certains aspects de la lutte féministe. Depuis 2011, elle a fondé le réseau Zéromacho, et elle s'est mise à récolter la parole inédite des hommes de 18 pays qui refusent la prostitution. Pendant 20 ans, elle a réfléchi à ce sujet en écoutant plutôt les prostituées... puis en a eu assez. «*Ces hommes-là [qui dénoncent] sont nos alliés... mais ils sont trop timides, n'osent pas en parler. Pour eux, il s'agit d'une évidence alors ils demeurent silencieux.*» Elle était agréablement surprise de suivre les débats canadiens sur la loi C-36, qui a pour principal objectif de rendre la prostitution illégale et illégitime en visant le client.

«*De la Suède à la Turquie, ces hommes ont les mêmes mots: nous avons tous besoin d'amour, et la prostitution, c'est le contraire. Quand ils parlent de ça, ils ont des mots émouvants sur le désir*

*des femmes*», dit la militante. Le dernier rencontré était un jeune Québécois dans l'avion, lundi dernier, qui lui a dit que ça n'avait aucune valeur si ça pouvait être acheté. En passant du temps avec ces hommes qu'elle a interrogés partout dans le monde, elle dit avoir «*vu comment ce sont des hommes qui inventent une vie quotidienne proféministe*».

Quand on aborde les discussions sur le consentement qui ont lieu depuis quelques années dans certains établissements, elle se cabre un peu. «*Le mot consentement a beaucoup été étudié en philosophie. Pour moi, ça ne va pas assez loin. Quand on me parle d'adultes consentants, je parle plutôt d'adultes désirants.*»

Et sur les attaques dont sont victimes les féministes un peu partout dans le monde, elle réplique que ce sont des défis lancés à l'intelligence. «*Ce dont ils nous accusent, ils ne peuvent jamais le prouver. Nous, on parle de dignité humaine, d'humanité qui doit s'améliorer*», souligne celle pour qui le féminisme est toujours porteur d'avenir. «*On s'est privés pendant longtemps d'une moitié de l'humanité. Grâce à cela, certains disent qu'on a avancé pas mal, mais ça a engendré énormément de dégâts aussi. Et est-ce que ce ne serait pas mieux, maintenant, si on s'y mettait toutes et tous, pour sauver cette planète?*»

Le Devoir

Florence Montreynaud sera au Salon du livre de Montréal et présentera une conférence ce lundi à l'Université Laval, au pavillon DeKoninck, à 19h30.

## Florence Montreynaud en cinq dates

- 1989** : Parution de l'encyclopédie *Le XX<sup>e</sup> siècle des femmes* (Nathan, quatre rééditions augmentées), préface d'Elisabeth Badinter.
- 1999** : Lancement du manifeste du mouvement des Chiennes de garde.
- 2000-2001** : Lancement de «*La Meute contre la publicité sexiste*» et du réseau mixte «*Encore féministes!*».
- 2011** : Cofondation du réseau Zéromacho des hommes contre la prostitution.
- 2012** : Nommée chevalière de la Légion d'honneur.

## UNIVERS

SUIITE DE LA PAGE 1

ligne, en provenance de 43 pays qui ont favorisé leur émergence. Le Japon avec ses idéogrammes, la Grèce et son alphabet cyrillique, la Corée ou la Thaïlande sont du nombre. Et 50 nouveaux univers linguistiques, souligne l'ICANN, se préparent à générer de nouveaux IDN d'ici les douze prochains mois, forçant du coup l'humanité à revoir ses préjugés devant ce vaste réseau d'information.

Et pour cause: loin de succomber à la domination d'une seule langue, l'anglais, comme les premiers internautes le craignaient dans les années 90, Internet, ces temps-ci, donne surtout des signes de «*babélisation*» en multipliant dans sa structure le nombre de langues en usage, comme à l'époque de la construction d'une tour devenue mythologique. Une diversification linguistique à l'image de celle qui prévaut à la surface du globe et qui, dans la dématérialité du Web, pourrait bien, à terme, exacerber les risques de confusion, d'incompréhension et même de repli.

«*Les peurs initiales d'Internet ne se sont pas concrétisées*», résume au téléphone Jean-Claude Guédon, professeur à l'Université de Montréal, observateur de longue date des univers numériques et membre de l'Internet Society. «*La domination de l'anglais dans la communication en ligne n'est plus aussi évidente. On est entré dans un monde où les langues se multiplient et où elles deviennent aussi les nouvelles frontières du Web à surmonter.*»

## Une diversité de voix

Les statistiques parlent: loin de remporter la mise, les internautes de langue anglaise ne repré-

sentent en fait qu'un tiers de tous les citoyens numériques, dont les deux tiers du coup s'expriment dans une autre langue que celle de Bill Gates et de Steve Jobs: le chinois, l'espagnol, le japonais, le portugais, l'allemand, l'arabe, le français, le russe ou encore le coréen, par exemple. Selon un rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dévoilé mi-novembre, le français occuperait le 4<sup>e</sup> rang des langues «*parlées*» sur Internet. Un rang qui varie, du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> rang, selon les critères de mesure (le nombre d'internautes pour l'OIF) et selon l'organisme qui mesure l'influence.

Dans les 12 langues les plus présentes dans Wikipedia, l'anglais arrive bel et bien en tête, avec le chinois à ses trousses, mais également désormais avec trois fois moins de contenu que celui produit dans la langue de Mao, en espagnol, français, indonésien, persan, coréen ou encore russe, selon un récent portrait livré par Translated.net, sur la célèbre encyclopédie en ligne. Un portrait qui, du coup, enlève un peu de texture à ce rêve d'un village global dans lequel les citoyens seraient heureux et solidement unis par une même langue. «*On voit plutôt émerger des Internets régionaux, voire nationaux*», dit Guillaume Latzko-Toth, codirecteur du Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur de l'Université Laval, des zones dans lesquelles la réalité sociale, politique, culturelle, se partage surtout entre locuteurs d'une même langue, avec même, paradoxalement dans ces mondes qui aiment se dire ouverts sur le monde, une certaine tentation à se protéger des idées venant d'ailleurs.

## De la peur au repli

«*Ces barrières, cette babélisation du monde, ont toujours été un peu là*», résume René Lemieux, du Laboratoire de résistance sémiotique de l'UQAM.

Il y a actuellement, devant cette diversification des langues, le désir de lever des barrières pour mieux contrôler ce qui se passe dans sa langue. C'est le repli et ses peurs ataviques de perdre le contrôle sur la circulation des idées, de voir une identité «*contaminée*» par des agents extérieurs, par des membres de sa propre communauté capables, linguistiquement, de faire le lien entre différentes cultures. «*C'est pourtant ces liens qui amènent des idées neuves depuis toujours, qui font évoluer les sociétés*», ajoute-t-il.

La langue, comme outil de communication, peut autant rassembler que séparer, mais aussi «*exacerber dans des univers numériques qui se babélisent la conscience que notre point de vue est limité*», dit Jean-Claude Guédon. «*Ça invite à la prudence et à la modestie lorsqu'on essaye de comprendre le monde*», tout en donnant un nouveau pouvoir à ceux et celles, comme les traducteurs ou les polyglottes, qui, dans un bassin de langues et d'idées en voie de diversification linguistique, ont désormais plus de facilité à le faire. «*Le multiculturalisme, c'est quelque chose que l'on devrait encourager à l'intérieur de chaque individu*», résume, en souriant, René Lemieux.

Dans le mythe de Babel, rappelle M. Latzko-Toth, «*Dieu multiplie les langues sur le chantier de construction de la tour pour empêcher les hommes de collaborer à la construction d'un édifice qui s'élèverait à son niveau*». Trop de langues pour nuire à la collaboration: l'équation est redoutable, particulièrement lorsqu'elle est appliquée à Internet, qui a fait du «*participatif*», du «*collaboratif*», un des moteurs de sa construction et de sa propre mythologie, qui, elle aussi, comme une certaine tour, pourrait toutefois finir par devenir une nouvelle utopie.

Le Devoir

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE  
Pierre Karl Peladeau arrivant au caucus du PQ le 11 novembre

## PÉLADEAU

SUIITE DE LA PAGE 1

*possible en cinq jours, dès qu'il aura récupéré son bulletin de mise en candidature auprès du PQ*», affirme-t-on.

«*Il faut illustrer qu'il possède une avance insurmontable*», soutient un organisateur en évoquant le sondage Léger publié par *Le Devoir* samedi. Le coup de sonde montrait qu'avec Pierre Karl Peladeau comme chef, le PQ ferait un bond de dix points dans les intentions de vote et devancerait les libéraux par six points. Près de six sympathisants péquistes sur dix (59%) pensent que M. Peladeau ferait le meilleur chef, loin devant Alexandre Cloutier (12%), Bernard Drainville (8%) et Jean-François Lisée (4%). Martine Ouellet (1%) et Pierre Céré (0%) n'émergent pas de la marge d'erreur.

Les règles de la campagne à la direction du PQ imposent aux candidats de recueillir 2000 signatures de membres du parti dans 50 circonscriptions (réparties en neuf régions) d'ici le 30 janvier 2015. Pour le moment, aucun des cinq candidats déclarés n'a franchi cette étape. «*On veut le faire vite, et en faire beaucoup plus que le minimum*», soutient une source de l'organisation de M. Peladeau.

Et l'on risque bien de retrouver parmi les signataires le nom de l'ancien premier ministre Bernard Landry. «*Il y a de fortes probabilités qu'il se présente, alors il y a de fortes probabilités que je l'appuie*», a indiqué M. Landry à Radio-Canada samedi, quelques minutes avant d'être honoré par l'ancien patron de Québecor lors d'une fête organisée à Saint-Jérôme.

«*M. Landry, un homme qui aime et transpire sa patrie [sic], un patriote qui a consacré sa vie à notre pays. Une énorme inspiration*», a par la suite écrit Pierre Karl Peladeau sur son compte Twitter. M. Landry n'a pas répondu aux appels dimanche.

## Khadir pas inquiet

En réaction au sondage de samedi, le premier ministre Couillard a par ailleurs affirmé dimanche à La Presse canadienne qu'il ne se laissait pas distraire par la popularité du député Peladeau. «*Moi, je ne suis pas inquiet des adversaires, a-t-il dit. Je ne pense pas aux adversaires. Je pense à ce à quoi nous mettons nos efforts, où nous nous dirigeons. Le résultat qu'on veut atteindre, c'est ce sur quoi je me concentre.*»

Lors d'un point de presse qui a suivi un discours devant des militants à Québec, M. Couillard a rappelé qu'il ne commente pas les sondages... ni les candidatures péquistes, «*que ce soit lui [M. Peladeau] ou d'autres*». «*Je parle de ce que nous voulons faire*», a dit le chef libéral.

Pour sa part, le député de Québec solidaire Amir Khadir a indiqué à la même agence qu'il comprend que les membres du PQ se laissent «*séduire*» par la possibilité que Pierre Karl Peladeau puisse leur permettre d'accéder à l'indépendance. Mais il ne croit pas que le PQ ait la capacité de réaliser ses promesses.

M. Khadir ne s'inquiète pas de ce qu'un candidat que l'on situe plus «*à droite*» de l'échiquier politique obtienne la faveur du public. Il prétend plutôt qu'au-delà des personnalités, les préoccupations des Québécois sont révélatrices. «*Quand on questionne [les Québécois] sur les enjeux de société, sur les grandes décisions qu'il y a devant nous, dans l'ensemble, heureusement, notre société résiste. Les gens tiennent à des services publics de qualité*», a-t-il affirmé.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**D**  
Le Devoir sur ledevoir.com  
Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com